

### LES VOEUX DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES AÎNÉS

L'année qui s'achève aura été passablement intense avec le projet *RésUrgences*. Heureusement on pourra faire le plein d'énergie avec la période des Fêtes.

S'il n'y a pas trop de circulation de microbes, nous pourrions renouer pleinement avec nos traditions et festivités.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du CA pour leur contribution soutenue, aussi Madame Renée Blais, pour son implication à la gestion du projet *RésUrgences*, nos organismes membres pour leur coopération et enfin à nos partenaires pour leur soutien indéfectible. Merci également à tous ceux et celles qui ont participé à nos activités.



M<sup>me</sup> Nicole Champagne, présidente  
Crédit photo Alain Faucher - MonTheford.com

***Joyeuses Fêtes à tous et toutes.***

***Sincèrement Nicole Champagne, présidente***



# JOYEUSES FÊTES



***La lumière est entre vos mains, à vous de la partager!***

## DE NOUVEAU OUTILS POUR LES PERSONNES VIVANT EN RPA

La Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP) a annoncé de nouveaux outils d'information pour les personnes vivant en résidence privée pour aînés (RPA).

Six capsules vidéo et autant de fiches d'information permettront aux résidents de RPA de mieux connaître leurs droits, leurs obligations et les recours possibles. Celles-ci leur permettront également de mieux appréhender certaines situations qu'ils peuvent rencontrer et de comprendre comment les Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) peuvent les aider à y faire face.



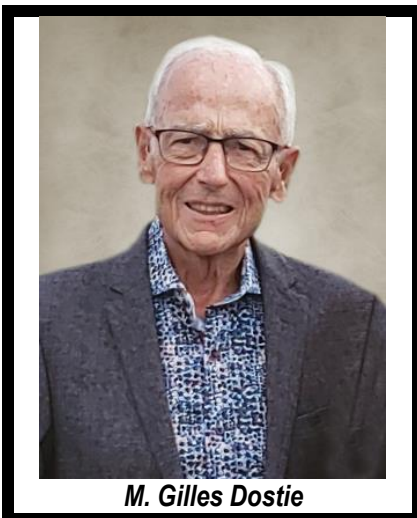
Voici quelques titres :

- Habiter en RPA : bail, droits et obligations
- Le rôle du proche aidant auprès d'un aîné en RPA
- Des réponses à vos questions concernant le renouvellement de votre bail en RPA
- L'entente négociée ou comment favoriser un terrain d'entente avec votre RPA
- Situations exceptionnelles permettant la résiliation d'un bail en RPA

Les CAAP sont mandatés par le Gouvernement du Québec pour informer, aider et accompagner les personnes vivant en RPA qui rencontrent des difficultés en lien avec leur bail.

Pour y accéder, placez dans votre moteur de recherche : [www.https://fcaap.ca](https://fcaap.ca) ou tapez ceci : Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, puis cliquez sur l'onglet Résidences privées pour aînés. Vous accédez à une page qui présente divers éléments sur le sujet : guides et capsules, etc.

## DÉCÈS D'UN ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL DES AÎNÉS



À l'Hôpital de la région de Thetford, le 23 novembre 2022, est décédé à l'âge de 77 ans et 4 mois, M. Gilles Dostie, époux de M<sup>me</sup> Gisèle Martineau, domicilié à Thetford Mines (secteur Black Lake). Il laisse dans le deuil son épouse Gisèle, ses filles : Dominique et Charlyne (Sébastien Rochette). Il demeurera dans le doux souvenir de ses petits-enfants : Alizée, Loan, Éloïc et Louca.

*Rappelons que M. Gilles Dostie a été président du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches du mois d'août 2012 à juin 2017.*

**NOS CONDOLÉANCES À TOUTE LA FAMILLE.**

Le gouvernement du Québec a rendu public le guide *Programmes et services pour les aînés, édition 2022*, qui a pour objectif de faire connaître aux aînés du Québec ainsi qu'à leurs proches les principaux programmes et services gouvernementaux qui leur sont destinés.

Les thèmes couverts par le guide sont :

- Santé et services sociaux
- Aide à domicile
- Habitation
- Transport
- Justice
- Crédits d'impôt et rentes

### PROGRAMMES ET SERVICES POUR LES ÂÎNÉS

ÉDITION 2022



Chaque sujet est divisé en rubriques : *Qu'est-ce que c'est? Pour qui? Que faut-il faire? Quand? Où s'adresser?* et *À noter.*

Pour tout renseignement sur les programmes et services qui vous sont offerts par le gouvernement du Québec, il vous suffit de visiter le site de **Services Québec** à l'adresse [www.Quebec.ca/services-quebec](http://www.Quebec.ca/services-quebec) ou de composer le 418 644-4545 (région de Québec), le 514 644-4545 (région de Montréal) ou le 1 877 644-4545 (ailleurs au Québec).

## COMMUNIQUER UN CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est impératif que vous nous communiquiez votre changement d'adresse électronique afin de continuer à recevoir notre bulletin. Cela évite des retours. De plus, si vous décidez de ne plus recevoir notre bulletin, simplement nous en aviser. Merci de votre collaboration.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	RESPONSABLE
Janvier 2023	<b>Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer</b>	

